



Assemblée générale

Distr. générale
13 mars 2012
Français
Original : anglais

**Comité préparatoire de la Conférence
des Nations Unies chargée d'examiner
les progrès accomplis dans l'exécution
du Programme d'action en vue de prévenir,
combattre et éliminer le commerce illicite
des armes légères sous tous ses aspects**

New York, 19-23 mars 2012

Projet de règlement intérieur provisoire de la Conférence

Projet de décision présenté par le Président

Le Comité préparatoire décide de recommander à la Conférence des Nations Unies chargée d'examiner les progrès accomplis dans l'exécution du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects d'adopter le Règlement intérieur publié sous la cote A/CONF.192/2006/RC/5.

